



## Escroqueries de 20000 euros et d'un diamant XXXXXX

Par **Soulis France**, le 17/01/2018 à 10:44

Bonjour,

Après avoir subi une escroquerie de 20.000 € de la part de la société xxxxxx, je constate une autre escroquerie de la part de xxxxxx après l'achat d'un diamant de 1.926,96 € le 28/04/2017. J'étais en contact avec xxxxxx puis xxxxxx que j'ai eu régulièrement en ligne.

En septembre dernier j'ai fait part de mon intention de revendre mon diamant et monsieur xxxxxx m'a annoncé que je devais attendre la fin février 2018 pour ce faire. Depuis j'essaie de le joindre pour garder le lien et je constate que plus aucun n° de téléphone n'existe et que le site a disparu.

Je me trouve en grande détresse financière et j'ai vraiment besoin de votre aide. Que puis je faire ? qui peut m'aider ?

Merci de votre réponse.

**Bonjour,**

***Merci de bien vouloir respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum dont vous avez du prendre connaissance avant votre inscription.***

***L'une d'elles étant :***

***[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]***

Par **Visiteur**, le 17/01/2018 à 11:01

Grande détresse financière ? faut reconnaître que ce n'est pas votre fort !? les placements... Que voulez vous qu'on vous dise ? Déposez plainte !? Pour quoi par contre ? Ou est l'escroquerie ?

Par **sadness**, le **30/01/2018** à **07:30**

Bonjour Soulis,

tout d'abord, il vous faut réunir l'ensemble des éléments dont vous disposez : les numéros de téléphones, les adresses mails, les ordres de virements avec leurs montants, le site sur lequel vous avez effectué vos achats .

Une fois ces éléments réunis, rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie le plus proche.

En ce qui vous concerne voici quelques éléments qui sont simples :

La société xxxxxx est domiciliée au xxxxxx. Sa gérante est Mme xxxxxx épouse xxxxxx demeurant au xxxxxx. En revanche, le "call center" se trouve en Israel .

Je vous invite à lire cette recherche effectuée par l'association des consommateurs du 54 (ADC54): <https://www.adc54.org/index.php?reftxt=201707020944&rub=3>

Bon courage.

**Bonjour,**

***Merci de bien vouloir respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum dont vous avez du prendre connaissance avant votre inscription.***

***L'une d'elles étant :***

***[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]***

Par **Tisuisse**, le **30/01/2018** à **08:03**

Bonjour,

Voici le site officiel qui lutte contre toutes les escroqueries par internet :  
[www.internet-sigalement.gouv.fr](http://www.internet-sigalement.gouv.fr)